



Le bulletin municipal

n°3 - Janvier 2021

AU PROGRAMME

Edito	1
Besoin de nous joindre	1
Bilan d'un début de mandat : Travaux	2
Bilan d'un début de mandat : Faune de Castex	2/3
Bilan d'un début de mandat : Sécurité	3
Emplois municipaux	4
Dépôts d'ordures sauvages	4
TAD	4
Covid-19 : Information vaccination	4
Richesse d'ici : La ferme du Talus	5
Recyclage de sapin	6
De la neige à Castex	6
Les livres dans la commune	6
EntraideS association	6
Bienvenue	6
Merci	6
Ramassage des poubelles	6
PLUI	7
Projet centre ancien du village	8

EDITO



L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite une belle année à venir.

L'année qui vient de s'écouler a été éprouvante pour tous. Nous souhaitons à tous que cette page se tourne et qu'au fil de 2021 chacun puisse renouer les liens avec ses proches et amis plus sereinement, retourner au restaurant, boire un café dans un bar, aller au cinéma ou dans une salle de spectacle.... Et nous rencontrer à nouveau lors de fêtes et manifestations sur Castex !

A l'heure où ce bulletin est rédigé, cela ne semble pas encore pour tout de suite mais nous souhaitons et espérons vivement un retour progressif à la normale en 2021.

Au plaisir de se voir prochainement j'espère.

Anne Courtial

Besoin de nous joindre :

Secrétariat de mairie

Mardi 13h/17h et jeudi 08h30/12h30

Téléphone : 05 61 69 67 06

Site : www.castex.fr

Permanence de la Maire

1^{er} samedi du mois 09h/11h ou sur RDV

Attention changement d'horaire -> jusqu'à 11h.



ZOOM : Bilan d'un début de mandat, retour sur nos sept premiers mois d'exercice.

TRAVAUX



Accès à l'eau du cimetière :

Un robinet privatif est désormais accessible au cimetière. Ce robinet bénéficie d'un compteur indépendant branché sur le réseau de la commune.

Il est proposé en accès locatif aux agriculteurs et exploitants locaux pour leurs usages professionnels. Une convention locative doit être signée entre le demandeur et la mairie.

Pour toute demande d'utilisation, veuillez vous adresser à la mairie aux heures d'ouverture.

Logements communaux :

Nos logements communaux ont 15 ans.

Un petit coup de frais est prévu entre les locations afin de les garder en état pour de nombreuses années encore !

Nous avons donc profité du départ de Ronja pour effectuer des travaux de rafraîchissement avant l'arrivée d'un nouveau locataire.

Cuisine :

Les travaux de peinture et d'aménagement de la cuisine, commencés par la municipalité précédente, ont été finis.

Agréable, sécurisée et fonctionnelle, elle est mise dès à présent en location si vous le désirez et à disposition des associations de la commune. Tarif à consulter à la mairie ou sur le site de la commune.

Nous attendons un contexte sanitaire plus serein pour vous la montrer et l'inaugurer !

WC communaux :

Les toilettes « classiques » ont été transformées en espace de rangement, dédié à l'association Castex, Loisirs, Détente, afin de leur apporter un espace de stockage dédié permettant de regrouper la majorité de leur matériel en accès aisé et privé.

-> Nous réfléchissons également à trouver un emplacement destiné au comité des fêtes, mais la surface d'un ancien WC ni suffira pas ! Ce projet est toujours à l'étude.

FAUNE DE CASTEX

Chats errants : La mairie de Castex a passé une convention auprès de l'association 30 Millions d'Amis, la fondation Brigitte Bardot et le cabinet vétérinaire de Daumazan. Grâce au prêt de 2 cages de capture par la mairie de Sabarat, nous avons pu procéder à la stérilisation de 19 chats errants (5 mâles et 14 femelles). Les animaux ont ensuite été relâchés sur leur lieu de prélèvement. Nous estimons qu'il reste encore environ 4 à 5 chats errants sur le haut du centre bourg. Une autre colonie nous a été signalée vers Manzac.

Les crédits de stérilisation pour cette année touchent déjà à leurs fins et nous ne pourrions procéder à l'ensemble des stérilisations cette année. Mais la régularisation des populations de chats errants restent une volonté et nous y veillerons année après année. Nous conseillons à chacun de ne pas nourrir les chats errants, qui dans des proportions raisonnables sont utiles à notre écosystème, mais dont la population peut rapidement devenir incontrôlable.



ZOOM : Bilan d'un début de mandat, retour sur nos sept premiers mois d'exercice.

Petits Rhinolophes :

Une colonie de Petits Rhinolophes a élu domicile dans notre église !

Ce petit mammifère est une des plus petites espèces de chauve-souris pesant seulement 4 à 7 grammes ! Autrefois fréquente dans toute l'Europe, elle est une espèce qui a beaucoup souffert de la modification des habitats et des écosystèmes. Elle est notamment fortement sensible à la lumière artificielle nocturne. Devenue rare, c'est actuellement une espèce protégée.

En lien avec le PNR (Parc National Régional) des Pyrénées Ariégeoises, nous veillerons à ce que cette richesse écologique puisse continuer à vivre dans de bonnes conditions dans notre village, soucieux de maintenir ce patrimoine naturel rare et fragile.



SÉCURITÉ

Défibrillateur :

Un défibrillateur cardiaque est à disposition dans le hall des sanitaires publics. Il a été remis aux normes et est en parfait état de fonctionnement. Son usage est complètement automatisé et son utilisation plutôt simple. Cependant, en cas d'urgence et dans la panique, cela peut s'avérer compliqué. C'est pourquoi le Conseil réfléchit à l'organisation d'un temps de formation quant à son utilisation par les administrés (ainsi qu'une formation éventuelle aux gestes d'urgence).

Mise en conformité des bâtiments communaux :

Les bâtiments communaux dont les ERP (Établissements Recevant du Public) de la commune ont été pourvus d'extincteurs afin de protéger nos espaces ainsi que leurs usagers.

DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) :

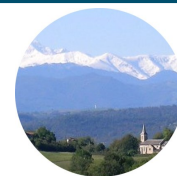
La Municipalité met actuellement en place le schéma Communal de DECI afin d'assurer la sécurité incendie de l'ensemble de la Commune. Une collaboration étroite est nécessaire avec le SDIS, (Service Départemental d'Incendie et de Secours) la préfecture et le SMDEA. C'est un projet de longue haleine qui nécessitera des années d'investissements.

Véhicules et circulation :

Plusieurs réflexions sont menées quant aux circulations sur les routes de la communes :

- ◆ Régulation de la vitesse au niveau de la Duranne : Sollicitation de la DTT (direction départementale des territoires) pour évaluation des risques et ajustements possibles ;
- ◆ Remise en place à venir du panneau de limitation aux 3.5T le long de la route de Maleychard d'en haut ;
- ◆ Modification de la limitation de tonnage pour les riverains de la côte nord d'entrée du village ;
- ◆ Limitation à 30km/h au niveau des chambres d'hôtes de la ferme du Talus ;
- ◆ Limites d'agglomération : Réflexions sur une extension jusqu'au Taux ;
- ◆ Interdiction de circulation des véhicules à moteurs (hors riverains, exploitants et ACCA), sur les chemins ruraux du village : Conception de panneaux signalétiques en lien avec l'hôtel d'entreprise et mise en fonction dès que possible.





Emplois municipaux

Le conseil municipal a décidé la création d'emplois municipaux (7h30/semaine) afin d'assurer l'entretien des espaces verts, les travaux de maintenance courants et effectuer le ménage des divers bâtiments publics.

Nous remercions les municipalités précédentes qui, par leurs investissements, ont amenés les conditions financières favorables à la création de ces postes.

Nous sommes en cours de recrutement et espérons vous les présenter bientôt.

Dépôts d'ordures sauvages

Très régulièrement, des dépôts d'ordures sauvages ont lieu au niveau des containers à verre et papier du cimetière.

Bien évidemment nous vous rappelons que ces dépôts sont interdits et passibles d'une amende.

Nous demandons aux auteurs de ces infractions de cesser. Ces dépôts dénaturent notre environnement, obligent des habitants à passer derrière eux pour nettoyer et portent atteinte à la dignité du cimetière.

TAD

Dans notre premier bulletin, nous vous présentions le TAD (Transport A la Demande) qui permettait de se rendre sur les marchés du Mas d'Azil, Monstesquieu et Saint-Girons et, depuis peu, jusqu'à la gare de Carbonne.

Malheureusement ce service est, pour l'instant, arrêté. En effet, depuis le 1 janvier, aucun transporteur n'a souhaité reprendre ce marché.

La Communauté de Communes cherche une solution. Nous vous tiendrons informés.

COVID-19 : Information vaccination

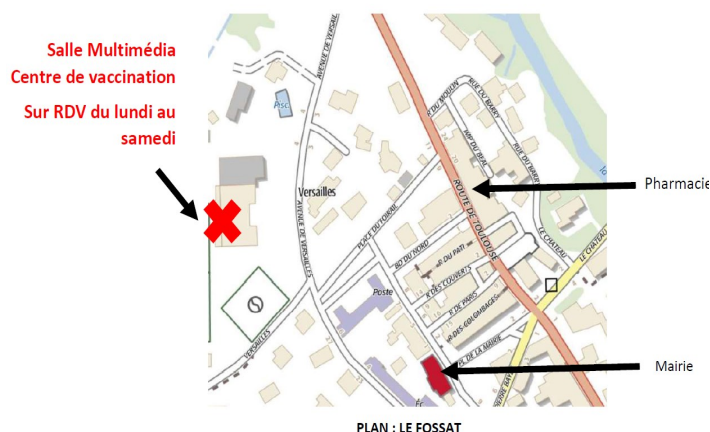
Un centre de vaccination contre la Covid-19 s'ouvre au Fossat, au niveau de la salle multimédia (avenue de Versailles). Le centre est ouvert du lundi au samedi et vous serez reçu par un binôme médecin/infirmier.

Les rendez-vous sont dédiés aux personnes relevant du protocole de vaccination : pour l'instant personnes de +75 ans, personnels soignants de +50 ans ou pour les personnes présentant un risque particulier. Pour plus d'information : <https://www.arize-leze.fr/Centre-de-vaccination-COVID-19-Arize-Leze.html>.

Les prises de **rendez-vous sont obligatoires** avant toute venue et se font au **05 34 140 140**. Il s'agit d'un numéro commun à tout le département, vous devez préciser à l'opérateur votre centre du Fossat. Vous pouvez également prendre rendez-vous sur internet : <https://partners.doctolib.fr/centre-de-sante/fossat/centre-de-vaccination-covid-du-fossat>.

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, une **navette gratuite** est à votre disposition entre votre domicile et le centre de vaccination. Téléphoner deux jours avant au **0 805 460 306**.

Au moment où nous rédigeons ce bulletin, les prises de rendez-vous sont suspendues, faute de dose de vaccin suffisant. Nous espérons que lors de la parution du bulletin, ce problème sera résolu et que chaque personne voulant se faire vacciner pourra avoir un rendez-vous rapide.





Notre village est riche de compétences et savoir-faire. Nous souhaitons le mettre en lumière dans notre bulletin municipal ! Et puis consommer local, c'est bon pour nos habitants et notre planète.

C'est pourquoi, nous vous proposons au sein de chaque numéro une présentation d'un ou plusieurs producteurs, artisans, agriculteurs, entrepreneurs ou associations de Castex...

Si vous souhaitez que nous parlions de vous, n'hésitez pas à nous contacter !

La Ferme du Talus

Chambres et table d'hôtes



Carole a eu plusieurs vies avant de poser ses valises à Castex : illustratrice, peintre/décoratrice dans le spectacle, artiste... Devenue Castétoise, elle tient à présent les chambres et table d'hôtes de la Ferme du Talus.

4 grandes chambres sont à disposition des visiteurs pour une capacité totale d'accueil de 10 personnes.

Table d'hôte, Carole met en valeur dans sa cuisine les produits locaux, bio de préférence. Un petit **dépôt vente de producteurs locaux** est d'ailleurs à disposition des clients.

La Ferme du Talus offre une vue panoramique sur les Pyrénées, son ciel étoilé exceptionnel et abrite une biodiversité foisonnante.

Depuis peu **adhérente de l'ANA** (Conservatoire d'espaces naturels Ariège), le site est également classé **réserve LPO** (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Des **week-end d'ornithologie** avec un professionnel passionné sont prévus 2 fois par an afin de faire découvrir aux amateurs comme aux novices les nombreuses espèces d'oiseaux diurnes et nocturnes du lieu. Des **week-end œnologiques** autour des viticulteurs locaux sont également à l'étude. Dates et tarifs encore à définir.

La ferme dispose également d'une grande **salle de 75m²** permettant la pratique d'activité comme le yoga par exemple lorsque le contexte sanitaire le permet !



Pour plus d'informations :

Mail : lafermedutalus@gmail.com

Internet : <https://lafermedutalus.fr> ou sur facebook

Téléphone : 06 81 49 25 28



Recyclage de sapin

Que faire de votre sapin de Noël ?

Vous pouvez le porter à la déchèterie de Bordes où il sera broyé en plaquettes. Ces dernières serviront au paillage et donneront une deuxième vie et une utilité à votre beau sapin !

Les livres dans la Commune :

Au vu de la très faible fréquentation des livres mis à disposition par le fond départemental des bibliothèques et de la difficulté de gestion de ce stock, la municipalité a restitué ces livres.

A la place, nous souhaiterions créer un système de partage et d'échange de livres du type « Boîte à livres ».

Si des bricoleurs parmi vous souhaitent travailler sur le projet, vous êtes les bienvenus !

EntraideS Arize-Leze

Association d'aide alimentaire et produits d'hygiène pour les personnes démunies de nos vallées.

Contact mail : entraides.al@laposte.net



De la neige à Castex



Quelques galères et beaucoup de joie, notamment pour les plus jeunes ! De belles chutes de neige comme il n'en était pas tombées depuis longtemps.



Bienvenue

Bienvenue aux nouveaux habitants :

- ◇ **Sarah et Antoine**, nouvellement installés à Rugaud ;
- ◇ **Yannick et ses enfants**, place de la mairie.

Au revoir et à bientôt à :

- ◇ **Ronja et ses deux enfants** qui ont déménagé un peu plus loin de Castex.

Merci

A chacun d'entre vous qui par de petits gestes prenez soin de notre village. Merci à tous ceux et celles qui :

- * ont pris soin de notre cimetière pour la Toussaint alors que l'entrepreneur en charge de nos espaces verts venait d'arrêter son travail;
- * ramassent un déchet lorsqu'il le voit, laissant notre village beau et propre ;
- * ont déneigé des portions de routes, de chemins, aidé une voiture qui avait glissé, ravitaillé ou pris des nouvelles d'un voisin et ont fait de ces jours de neige plus de plaisir que d'embêtement ;
- * donnent un coup de main pour de petits travaux lorsque cela a été nécessaire. Et encore tant d'autres gestes.

Merci à tous pour vos investissements du quotidien.

Ramassage des poubelles

8 et 22 février, 8 et 22 mars, 5 et 19 avril, 3, 17 et 31 mai.



PLUI

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Communauté de Communes Arize-Lèze

Par délibération communautaire du 26 juin 2019, les 27 communes de la Communauté de Communes Arize-Lèze (CCAL) se sont engagées dans l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Mélanie Cot est la référente du village auprès de cette instance de réflexion et y porte la parole du Conseil.

Ce futur PLUI vise à répondre à quatre grands principes :

- ◆ Permettre un **développement urbain maîtrisé et respectueux** des spécialités agricoles, paysagères et culturelles du territoire, du maintien de la biodiversité et des espaces naturels ;
- ◆ Prendre en compte l'**urgence climatique et le respect de l'environnement** ;
- ◆ Orienter le **développement du territoire de façon équilibrée entre l'urbain et le rural**, en définissant des grands projets d'équipements et de services afin d'établir un maillage du territoire au bénéfice de la population et du tourisme de séjour ;
- ◆ Mettre en **valeur et réhabiliter un patrimoine riche et diversifié**.

Ce PLUI sera construit en concertation avec les habitants du territoire. Pour ce faire, auront lieu :

- ◆ Douze **réunions publiques** à différentes étapes et en différents lieux afin de donner la parole à tous ;
- ◆ La mise en place de **registres en Mairie ou au siège de la Communauté de Communes**, afin de donner son opinion et formuler ses requêtes ;
- ◆ Une information continue sur l'avancée du PLUI à travers le site internet communautaire, les magazines communaux et communautaires ;
- ◆ La mise en place d'une **exposition** restituant les résultats des études et les orientations du projet ;
- ◆ La tenue d'**ateliers participatifs**, d'échange et d'expression, dédiés aux habitants.



Vous pouvez aussi donner votre avis ou exprimer une demande :

- ◆ **Par courrier** adressé à « Monsieur le Président de la Communauté de Communes Arize-Lèze ». Votre lettre peut être déposée en mairie ou encore adressée par voie postale à « CCAL, route de Foix, 09 130 Le Fos-sat » ;
- ◆ **Via le formulaire numérique d'observation**, sur le site de la Communauté de Communes : <https://www.arize-leze.fr/-Elaboration-en-cours-PLUI-ARIZE-LEZE-.html> ;
- ◆ **Par mail** en écrivant à l'adresse dédiée au PLUI : plui.ccal@gmail.com.

Vous avez la possibilité de vous exprimer par de nombreux moyens, n'hésitez pas !

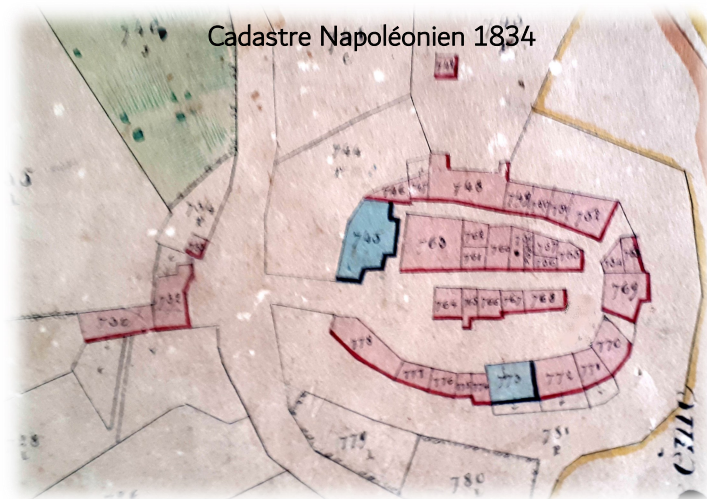
PS : PLUI actuel consultable en mairie ou sur le site de la CCAL : <https://www.arize-leze.fr/-P-L-U-I-.html>

PROJET CENTRE ANCIEN DU VILLAGE



La revitalisation du centre ancien de Castex a toujours été au centre des priorités et investissements des municipalités successives de notre village. Un point d'orgue a été mis pour mettre en valeur ce cœur de village construit autour de la motte féodale, richesse d'un patrimoine historique et architectural.

La motte féodale, cœur ancien de Castex. Evolution au fil des âges :



La nouvelle équipe municipale souhaite protéger, mettre en lumière et développer ce patrimoine au travers d'un ambitieux projet de revitalisation du cœur historique de Castex.

La mise en vente unique d'un lot de plusieurs bâtis et terrains, en cœur de village, nous en offre l'opportunité.



Ce projet d'envergure s'articule autour de :

- ♦ La création de logements locatifs à loyer encadré par le biais de la réhabilitation d'habitats vacants ;
- ♦ La favorisation d'une mixité sociale, générationnelle et participative ;
- ♦ La dynamisation de l'économie locale, des circuits courts et filières de proximité,
- ♦ La prise en compte des enjeux énergétiques et environnementaux.

Ce projet est au début de son élaboration et nous ne manquerons pas de revenir vers vous lorsqu'il sera plus avancé. Nous espérons pouvoir vous le présenter, si les conditions sanitaires sont favorables, lors d'une exposition retraçant l'urbanisme de notre village.

Habiter, partager, valoriser, s'adapter sont les piliers de ce projet.
Notre volonté : Offrir l'opportunité à Castex de se développer de façon durable

Bulletin sur papier recyclé : Votre bulletin municipal est à présent imprimé sur du papier recyclé. Un geste de plus pour la planète !

Directrice de publication : Anne Courtial

Crédits photos : pages 1, 4 et 6 : Anne Courtial ; page 3 : PNR des Pyrénées Ariégeoises ; p 5 : Site internet « Ferme du Talus » ; page 8 : géoportail.com

Crédits illustrations : Vecteezy.com, pages 8 : Mélanie Cot, Anne Courtial, Cadastre Napoléonien

Impression : Imprimerie du noisetier - 74, rue Sébille - 09300 Lavelanet

Comité de rédaction : Conseillers municipaux

Conception graphique et réalisation : Anne Courtial

Journal édité par la mairie de Castex

